

Plan d'actions

Il est important de connaître les orientations fédérales et territoriales pour, d'une part, pouvoir prioriser les actions et, d'autre part, pour pouvoir trouver d'éventuels financements.

Les axes choisis ont été inspirés des axes donnés aux structures déconcentrées des fédérations par le ministère en charge des sports, pour les conventions d'objectifs

Axes de développement autres	Objectif – résumé de l'action	Priorité**	Commissions concernées	Délais	Moyens			Suivi
					financiers	humains	matériel	
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES	Actions sportives	3	Développement - féminine - Jeunes	Saison sportive	X€	Educatrice, responsable commissions	—	Présidente féminine GTR
	Actions non sportives							
STRUCTURATION DE LA DISCIPLINE : FORMATION, AIDES À L'EMPLOI ASSOCIATIF	Actions sportives							
	Actions non sportives							
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	Actions sportives							
	Actions non sportives							
ACCÈS AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Actions sportives							
	Actions non sportives							
SUIVI MÉDICAL, PRÉVENTION SANTÉ, LUTTE CONTRE LE DOPAGE ACTION CITOYENNE ET RESPECT DES RÈGLES	Actions sportives							
	Actions non sportives							

** : Classement de priorité : 1 (urgent et important)/2 (urgent mais peu important)/3 (peu urgent mais important)/4 (peu urgent et peu important)

ATTENTION :

Les axes seront renseignés en fonction de la discipline et/ou de l'activité.
Exemple : la ligue de retraite sportive ne remplira pas l'axe de l'accès au haut niveau !

Cet outil a été élaboré en collaboration avec le CROS et les ligues de Badminton, d'EPGV, et de Tennis de table de la région Centre et s'appuie sur les travaux du cabinet Compertence.